EDITO >> Vous défendre

Conformément à l'engagement pris par la ministre de la Santé lors du salon Pharmagora, nous voilà engagés dans un processus de négociation dont nous réclamions depuis deux ans la tenue. La définition immédiate d'un plan d'urgence pour les officines, assortie de la remise à plat de notre système de rémunération : voici pour le menu de ces rencontres multilatérales. Mais le préalable à ces discussions, qui se poursuivront jusqu'à la fin du mois de juin, est tout aussi stratégique : il s'est agi pour nous de démontrer à nos interlocuteurs - ministère, CEPS, Cnam et Unocam, DSS, parlementaires, autres acteurs de la chaîne du médicament - la véracité du constat de difficulté économique dans laquelle se trouvent plongées nos entreprises. La particularité de ces négociations, c'est que notre activité et la structure de notre rémunération sont si solidement intriquées dans l'économie générale du médicament, à la rémunération des autres acteurs, mais aussi aux mécanismes de la dépense sociale, que le moindre ajustement ne peut se faire sans convaincre chacun de la rigueur du constat, et de l'urgence d'une réforme. Le temps de la revendication syndicale vient juste après celui de la pédagogie, car sans constat partagé, rien de solide ne peut être bâti. Or, les chiffres parlent d'eux-mêmes, les convergences d'indicateurs sont indéniables : la pharmacie va mal, et les conditions de son équilibre économique à court et moyen terme ne sont plus réunies. Cela, tout le monde, à commencer par les pouvoirs publics, en est enfin convenu. Et si le dispensateur final n'est plus assuré de sa survie, c'est tout l'équilibre de la chaîne du médicament, toute l'assise de la couverture sanitaire du pays, qui sont menacés.

La logique de l'État n'a pas varié depuis quinze ans, quelles que soient les majorités politiques qui se sont succédé : un bon accord est un accord gagnant-gagnant. La dernière grande réforme de notre mode de rémunération coïncidait avec l'octroi aux pharmaciens du droit de substitution. C'est dans cette même logique que sont abordés les moyens de résoudre la crise systémique dont souffre l'économie officinale. Nous ne sommes pas opposés à cette approche, dès lors qu'elle se fait en accord avec l'évolution professionnelle que la FSPF défend, et qui se trouve esquissée dans la loi HPST. Le pharmacien a beaucoup à donner en termes d'expertise, d'accompagnement des patients, de participation à une meilleure maîtrise médico-économique des soins. Là où nous ne suivons pas les pouvoirs publics, c'est quand ils prétendent régler tous les problèmes économiques du secteur par la contraction pure et simple du réseau. Appliquée à une entreprise, cela reviendrait à proposer un plan social, ni plus ni moins. C'est oublier aussi que la dominante de notre travail relève du face-à-face avec le patient : ce temps et cette présence ne peuvent être contractés ni vendus à la découpe.

Parmi les pistes de réflexion examinées, parmi toutes les contraintes avec lesquelles il faut composer, ne serait-ce qu'en considération de l'équilibre économique de nos partenaires du médicament, la FSPF reste solidement arrimée à certains principes : nous ne voulons plus nous entendre indéfiniment objecter l'impécuniosité des finances publiques et le gouffre des dépenses d'Assurance maladie. Nous sommes des créateurs de richesses, nous sommes d'énormes générateurs d'économies, nous apportons la proximité et la permanence des soins, jusque dans des quartiers et des campagnes que certains services publics seraient bien inspirés de réinvestir ! Les pouvoirs publics doivent entendre la voix des pharmaciens - votre voix -, celle de professionnels de terrain assaillis d'avanies économiques, dépossédés de toute vision à long terme sur leur activité. Les pharmaciens attendent un signal fort du gouvernement. Nous l'attendons aussi, et n'hésiterons pas à actionner tous les leviers possibles pour obtenir satisfaction.

Philippe Besset
Président de la commission Économie de la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France
Photo Miguel Medina